



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**ALIMENTATION COUCHE-TARD LANCE UN PROGRAMME DE PAPIER
COMMERCIAL DE 2,5 MILLIARDS \$ US AUX ÉTATS-UNIS**

LAVAL (Québec) Canada – le 9 mai 2022 – Alimentation Couche-Tard inc. (« Couche-Tard » ou la « société ») (TSX : ATD) a annoncé aujourd’hui qu’elle a établi un programme de papier commercial aux États-Unis (le « programme de papier commercial américain ») par voie de placement privé.

Selon les modalités du programme de papier commercial américain, Couche-Tard peut émettre à l’occasion des billets de papier commercial non garantis venant à échéance au plus tard 397 jours après leur date d’émission (les « billets »). Le capital total des billets en circulation aux termes du programme de papier commercial américain ne dépassera en aucun moment 2,5 milliards \$ US. Couche-Tard a l’intention d’affecter le produit de l’émission de billets aux fins générales de l’entreprise.

Les billets seront des obligations de premier rang non garanties de la société et seront de rang égal à toutes les autres dettes actuelles et futures non garanties et non subordonnées de la société. Les billets de premier rang non garantis seront cautionnés sans condition par certaines des filiales en propriété exclusive de Couche-Tard qui sont des garants en vertu des facilités de crédit de Couche-Tard. La principale facilité de crédit renouvelable de la société, disponible pour un montant total de 2 525 millions \$ US, servira de garantie de liquidités pour le remboursement des billets émis dans le cadre du programme de papier commercial américain.

Les billets n’ont pas été et ne seront pas admissibles à la vente au public en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada et ne peuvent pas être offerts ou vendus ou achetés par un résident du Canada.

Les billets offerts dans le cadre du programme de papier commercial américain n’ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la loi américaine intitulée *Securities Act of 1933*, dans sa version modifiée, ou en vertu d’une loi sur les valeurs mobilières étatique. Ils ne peuvent pas être offerts ou vendus aux États-Unis en l’absence d’inscription ou d’une dispense des exigences d’inscription. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vendre les billets ni la sollicitation d’une offre d’acheter les billets, et aucune telle offre ou sollicitation ne sera faite, ni aux États-Unis, ni dans un territoire où cette vente ou cette sollicitation serait illégale.



À propos d'Alimentation Couche-Tard inc.

Couche-Tard est un leader global de l'industrie du commerce de l'accommodation et de la vente de carburant au détail, opérant dans 26 pays et territoires et ayant près de 14 100 magasins, dont approximativement 10 800 offrent du carburant pour le transport routier. Sous ses bannières reconnues Couche-Tard et Circle K, elle est l'un des plus importants exploitants indépendants de magasins d'accommodation aux États-Unis et est un leader dans l'industrie du commerce de l'accommodation et du carburant pour le transport routier au Canada, en Scandinavie, dans les pays baltes, ainsi qu'en Irlande. Elle a également une présence importante en Pologne et à Hong Kong RAS. Environ 124 000 personnes travaillent dans l'ensemble de son réseau.

Pour plus de renseignements sur Alimentation Couche-Tard inc. rendez-vous à l'adresse : <https://corpo.couche-tard.com>.

Personnes-ressources :

Relations investisseurs :

Jean-Philippe D. Lachance, Vice-président, Relations investisseurs & Trésorerie
Tél.: 450-662-6632, poste 4619
relations.investisseurs@couche-tard.com

Relations médias

Lisa Koenig, Chef de service, Communications globales
Tél.: 450-662-6632, poste 6611
communication@couche-tard.com

Déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué peuvent constituer des déclarations prospectives, au sens de la législation en valeurs mobilières, notamment celles concernant l'opération éventuelle. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « croire », « pouvoir », « devoir », « prévoir », « s'attendre à », « estimer », « présumer », ainsi que d'autres expressions apparentées. Ces déclarations se fondent sur les croyances et les attentes actuelles de Couche-Tard et comportent des risques et incertitudes importants sur lesquels Couche-Tard n'a aucun contrôle. Couche-Tard tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, et que ses résultats ou les mesures qu'elle adopte pourraient différer considérablement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, Couche-Tard nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Enfin, l'information prospective contenue dans le présent communiqué est basée sur l'information disponible en date de sa publication.